



Une permission de chien !....

C'était un samedi, au temps de la glorieuse époque où l'on travaillait encore jusqu'à 11 H 30 avant de pouvoir partir en permission.

J'attendais donc mon bus à Bon Rencontre (Toulon) pour aller à la gare prendre le train de Marseille quand je m'aperçois que la mascotte du bord, un petit chien appelé Swhepps était derrière moi.

Que faire ? Le laisser là ? Le prendre avec moi ? Pas d'hésitation, j'enlève ma cravate et j'improvise une laisse. Arrivé à la Gare de Toulon, je prends mon billet et en demande également un pour le chien.

L'employé me pose la question : « *Est-il à vous ?* »

Je réponds que c'est la mascotte du bord, qu'il m'a suivi et que je ne veux pas le laisser à la traîne en ville.

« *Donc* » me dit-il « *C'est un chien militaire ?* »

« *En quelque sorte oui !* » répondis-je

« *Alors je vous fais un billet quart de place* » me dit ce sympathique cheminot.

Le train arrive, je monte, je rejoins une place assise et tout le monde trouve mon chien mignon. Cela n'allait pas durer, arrive le contrôleur

« *Billets Messieurs-Dames !* »

Je présente mes deux billets, le contrôleur me regarde :

« *Il est à vous ce chien ?* »

« *Pas tout à fait, c'est la mascotte du bord* »

« *Donc, il est militaire* » réplique le contrôleur !

Et à nouveau je réponds « *En quelque sorte oui !* »

« *Présentez-moi la permission de votre mascotte qui a bénéficié du quart de place* »

« *Je n'en ai pas, vu qu'il n'était pas prévu qu'il parte en permission* ».

Là le contrôleur a cru que je me foutais de lui.

J'ai essayé de lui expliquer qu'au guichet j'avais demandé ce qu'il fallait payer et que c'était l'employé qui avait décidé de me faire la réduction.

Rien à faire, les passagers ont commencé à « *chambrier* » le contrôleur et j'ai eu le malheur de dire:

« *Je ne pensais pas qu'entre fonctionnaire on pouvait se ch... dans les bottes !* » ;

Le Monsieur a sorti son carnet pour que je paye immédiatement la place entière tout en disant qu'à Marseille, il irait voir la police militaire pour lui parler de mon cas. Je me suis donc exécuté et en arrivant à Marseille j'ai pris mon chien sous le bras pour dégager au plus vite. A la sortie se tenait la Patrouille, je pose mon chien à terre pour les saluer. Arrivé à leur hauteur, mon chien freine des quatre pattes, je me demandais ce qu'il voulait, et le petit monstre ne trouve rien de mieux que de lever la patte sur la guêtre d'un homme de la patrouille. Bien sûr ça n'a pas tardé :

« *Vous ne voyez pas que votre chien me pisse dessus ? Dégagez avant que ça ne tourne mal !* »

Je ne me suis pas fait prier, j'ai disparu dare-dare, redoutant que le contrôleur ne fasse son apparition.

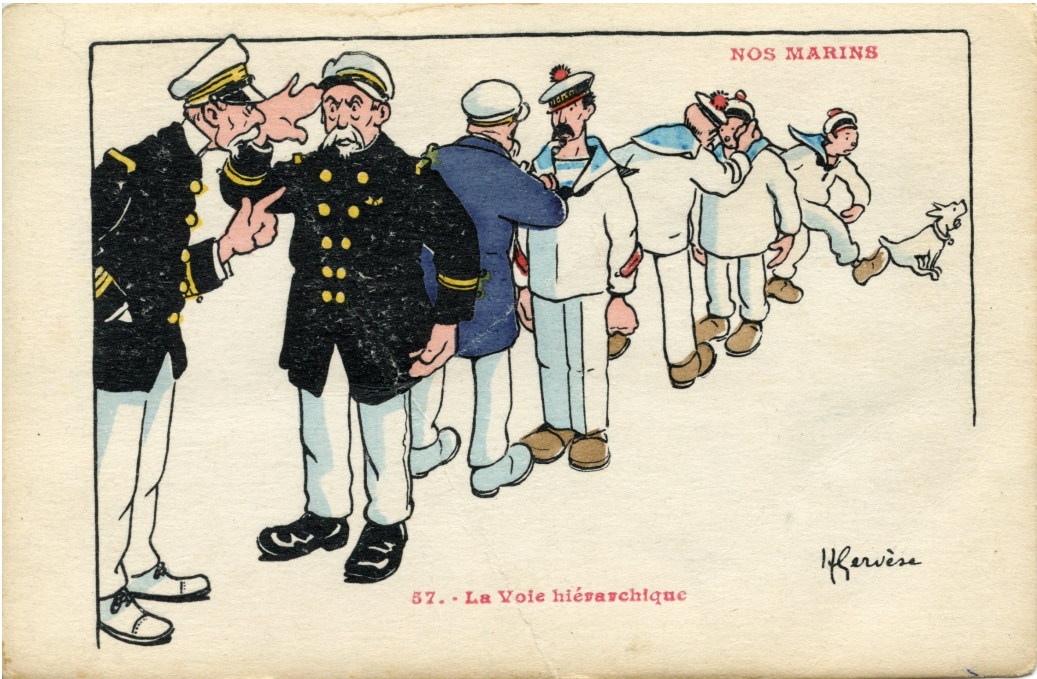
Le lundi matin, pour le retour à Toulon, sans hésiter, j'ai demandé pour mon chien un billet place entière et tout s'est bien passé.



Histoire vécue en 1963 par le Quartier-maitre Antoine CECCARELLI alors embarqué sur le SM Astrée.



NDLR :



Comme quoi, si notre ami Ceccarelli avait réglementairement suivi la voie hiérarchique, il aurait évité bien des ennuis !



REGION MARITIME : **DIRECTION DU PORT DE TOULON**
UNITE : **B.P. 720 83800 TOULON /NAVAL**

PERMISSION - CONGE ⁽¹⁾
valable pour
OFFICIERS et PERSONNELS NON-OFFICIERS
rés ou rengagés

MODELE A Feuille
Série : **MARINE**

TITRE DONNANT DROIT AU TARIF MILITAIRE
sur les chemins de fer pour les parcours indiqués (avec délivrance d'un billet contre paiement)

2^e CLASSE SEULEMENT
SAUF MENTION SPECIALE (2)

ACCORDE (E) AU (grade, nom, prénom) : _____

VALABLE : DU _____ AU _____
DUREE DECOMPTEE POUR ALLER DE A (3) _____

VISA DU MEDECIN (4) : _____

GRADE, NOM, FONCTION du SIGNATAIRE : _____

INDICATIONS
Les autres changements de résidence pendant la durée de validité du titre

	Date de départ	Se RENDANT à	Date d'arrivée

Ces indications portées par le titulaire du présent titre lui servent au besoin à réclamer le bénéfice du tarif militaire sur les chemins de fer (avec délivrance d'un billet contre paiement). A chacun de ces changements l'intéressé doit informer par écrit son chef de service ou de corps de sa nouvelle adresse (cf. renvoi F).

Marine : 22 712 B (modèle A) — ds 6 801331 5 73 0

Un titre de permission au cas ou le maître principal Antoine Ceccarelli déciderait de se réengager ?